

de déterminer l'efficacité de divers systèmes d'armes à cet égard. A notre connaissance, la chose n'a été réalisée par aucune marine du monde occidental. Des études ont été faites à ce sujet; je ne voudrais pas laisser entendre que rien n'a été fait. Cependant, que je sache, il ne s'est pas fait de recherches que nous puissions étudier sur les rapports entre les frais et l'efficacité des systèmes d'armes anti-sous-marines. Nous allons entreprendre une étude à ce sujet, de concert avec nos alliés. Cette étude cherchera à déterminer au mieux l'efficacité relative des sous-marins tant classiques que nucléaires, des navires de surface, petits et grands, des avions et hélicoptères embarqués, et des avions basés au sol. Il se peut bien que, dans la chasse aux sous-marins, un agencement de ces différentes catégories de navires offre la solution la plus efficace. Nous devons, cependant, posséder un spectre étendu de renseignements, plus détaillé que celui que nous connaissons à l'heure actuelle, avant de décider de la composition appropriée de cet agencement. Notre objectif consiste à doter notre Marine du meilleur armement possible pour les tâches et les rôles qui lui seront assignés dans l'avenir.

Et maintenant, monsieur l'Orateur, la seconde allégation spécifique portait sur Penhold. Comme le savent les honorables députés, Penhold a été choisi comme base d'entraînement pour les réactés. L'établissement d'une telle base à Penhold comportait un certain nombre de facteurs. D'abord du terrain additionnel; ensuite l'extension des pistes; et enfin l'utilisation de l'espace aérien. Lorsque ce dernier facteur a été étudié, il a été découvert qu'il n'avait pas été contrôlé.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, le ministre répondrait-il à une question?

**L'hon. M. Hellyer:** Volontiers, si je le puis.

**M. Woolliams:** N'avez-vous pas confirmé, monsieur le ministre, que ces installations continueraient à être une base de l'Aviation en Alberta conformément à vos propres plans, et lorsque les difficultés ont surgi, ne résultaient-elles pas d'un conflit avec le ministre des Transport (l'hon. M. Mcraith)?

**L'hon. M. Hellyer:** Je ne crois pas avoir bien saisi la première partie de la question, mais je vais exposer les faits tels que je les connais, après quoi l'honorable député pourra, s'il le désire, poser une question complémentaire.

Avant que nous entrions en fonctions, on avait décidé de faire de Penhold une base d'entraînement pour les équipages d'avion à réaction. Le projet était formé; la chose était acceptée. Plus tard, lorsque les renseignements m'ont été communiqués, j'ai constaté

[L'hon. M. Hellyer.]

que l'on n'avait pas procédé à toutes les vérifications nécessaires, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'espace aérien. Le ministère des Transports nous l'a confirmé quand nous avons pris contact avec lui. Une fois connues ses exigences, nous avons bien vu que l'espace aérien disponible à Penhold n'était pas suffisant pour permettre en toute sécurité l'entraînement sur avions à réaction. En présence de ces données, nous avons dû décider en fonction non seulement de la sécurité des personnes qui se servent des couloirs aériens, mais aussi de celles qui se trouvent au sol dans cette région. Nous n'avions pas le choix.

Bien sûr, mes honorables amis me diront que l'on aurait pu s'en rendre compte plus tôt, si l'on avait vérifié tout de suite le problème de l'espace aérien, et ils auront bien raison. La vérification n'avait pas été faite plus tôt. Elle aurait pu l'être des mois auparavant sous le régime du gouvernement que l'honorable député appuyait. Le point principal, en ce qui me concerne, c'est que nous avons décelé l'erreur avant que le projet soit trop avancé et qu'on ait affecté à cette fin un montant élevé des deniers publics.

**M. Woolliams:** Le ministre serait-il disposé à répondre à une autre question? N'a-t-il pas confirmé, comme l'ont rapporté les journaux d'Alberta, que cette base devait servir à l'entraînement?

**L'hon. M. Hellyer:** Je ne sais pas ce que vous voulez dire par «confirmer». Je l'avais peut-être dit auparavant, car il devait en être ainsi.

**M. Woolliams:** Vraiment?

**L'hon. M. Hellyer:** Je ne sais pas et, de toute façon, je crois que cela n'a aucun rapport avec le débat en ce moment.

La troisième accusation portée a trait à l'abandon envisagé d'autres établissements de défense. En premier lieu, cette accusation n'est aucunement fondée mais, monsieur l'Orateur, la chose est du domaine des possibilités. Le ministère de la Défense nationale s'efforce de réaliser des économies en réduisant les frais généraux. La seule façon d'y parvenir, c'est d'apporter des changements. De nombreux députés des divers partis notamment ont laissé entendre des centaines de fois à des centaines d'endroits que les frais généraux sont trop élevés, que le ministère de la Défense nationale est trop diffus et que ses dispositifs de défense sont insuffisants. Nous devrions supprimer le superflu et accroître l'efficacité. Dès que quelqu'un prend une initiative dans ce sens, des protestations générales s'élèvent. On ne peut jouer sur les deux tableaux. Si nous voulons adopter les meilleurs moyens de défense possibles avec les